



179996 - Le jugement de l'usage d'un compteur électronique de rakaa 'tapis de prière électronique' pour prier

question

M'est il permis d'utiliser un compteur électronique qui effectue le décompte automatiquement sans l'intervention du prier ou d'une autre personne. Le compteur affiche le nombre de rakaa accomplis par le prier pour lui permettre d'en être sûr en cas d'oubli ou d'erreur. Que la prière concernée soit obligatoire ou surrogatoire. J'ai pu fabriqué un appareil apte à effectuer cette tâche. Il fonctionne grâce à un dispositif sensible et très fin (d'une épaisseur de 1-2 millimètre approximativement) à mettre sous le tapis de prière où à l'endroit où le prier pose son front directement. Il compte le nombre des prosternations et l'utilise pour calculer le nombre de rakaa effectué par le prier avant d'afficher le tout sur un écran numérique placé devant le prier. En cas de besoin davantage de clarifications, il est possible de vous envoyer une photo ou une vidéo qui montre comment l'appareil fonctionne. Instruisez nous. Puisse Allah vous bénir.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Premièrement, le comptage des rakaa de la prière a un fondement ancien dans les propos et actes des ancêtres pieux. Les moyens du comptage varie en fonction des milieux et des contextes. Les uns utilisaient leurs bagues, d'autres des noix de dattier , d'autres des cailloux et d'autres enfin leurs doigts et orteils. Ces pratiques confirment toutes l'existence d'un fondement de la fonction de ce tapis (électronique) qui compte les prosternations et rakaa.

Le hanbalite , Ibn Radjab, (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit:« Al-Fadhil ibn Chadhan a rapporté dans son livre: **Le comptage des versets et des rakaa dans la prière** un hadith reçu d'Abdourrahman ibn al-Qassim qui le tenait de son père selon lequel quand Aicha faisait une prière



obligatoire, elle la comptait à l'aide de sa bague qu'elle tournait dans sa main jusqu'à la fin de sa prière pour se souvenir.» Extrait de Kitab al-khawatim d'Ibn Radjab, p. 109. La chaîne qui remonte le hadith à Aïcha est authentique.

Le Malikite al-Kharshi (Puisse Allah lui accorder sa miséricorde) dit: **La manipulation de la bague de manière à la déplacer d'un doigt à un autre pour compter le nombre des rakaa de peur de se tromper n'est pas vaine car l'acte contribue à bien faire la prière.** Extrait de charh moukhtassar al-khalil (1/294).

On lit dans Hachiyatou Ibn Abidine (1/650): «L'auteur d'al-Bahr a dit: **Faire un geste avec l'extrémité des doigts ou mémoriser par cœur, rien de cela n'est réprouvé à l'avis de tous. Faire le décompte verbalement invalide la prière à l'avis de tous.**

Le hanafite, Muhammad al-Babarty (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: **(On a rapporté d'après Abou Youssouf et Muhammad) contrairement à l'apparence de la version (que le décompte à l'aide de la mainne représente aucun inconvénient). On parle de la main car faire un geste à l'aide de l'extrémité des doigts ou mémoriser par cœur ne sont pas réproués de l'avis de tous, contrairement au décompte verbal qui invalide la prière.** Extrait d'al-Inaya, charh al-hidaya (1/418).

Cheikh al-Outhaymine (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: **On peut compter la rakaa puisqu'on peut en avoir un besoin plus pressant. Car bon nombre de gens oublient. Ils comptent à l'aide de leurs doigts. Ce qui pose un problème car quand on procède à la génuflexion, on est obligé d'étendre les doigts. Quand on se prosterne, on est obligé de les déplier. Il faudrait alors employer des cailloux ou des noix (de dattier) en en plaçant 4 dans sa poche. Quand on termine la première rakaa, on sort une noix, puis on continue ainsi après chaque rakaa jusqu'à la fin de la prière. Il n'y a aucun inconvénient à agir ainsi car cela correspond à un besoin, vu la fréquence de l'oubli.** Extrait de ach-charh al-moumt'i alaa zad al-moustaqnaa (3/249-250).

Deuxièmement, toutefois ce tapis (électronique) et d'autres nouveaux produits du genre suscitent quelques craintes:



1. Il peut distraire le prieur qui le regarde et tient compte de son fonctionnement car il ne se contentera pas habituellement de ce qu'il voit afficher comme nombre de prosternations ou de rakaa, mais il y réfléchit et le vérifie (mentalement)! Ce qui va à l'encontre de l'objectif originel de l'usage du tapis, à savoir se concentrer et se détourner de tout ce qui est étranger à la prière.

2. La prière comprend des aspects essentiels et des devoirs que le tapis électronique ne décompte pas. Le prieur peut se tromper dans la récitation de la Fatiha. Le prieur peut se tromper en ne s'asseyant pas lors de la première posture assise dans laquelle on récite le salut de milieu de prière. Il peut omettre la gèneuflexion complètement, ce qui n'empêche pas le tapis de lui créditer d'une rakaa pour la simple raison qu'il a effectué deux prosternations! Aussi arrive-t-il que le prieur se trompe dans sa prière ailleurs que dans les deux prosternations! Ce qui limite ou annihile l'utilité du tapis électronique. Cette lacune se manifeste encore si la prière comprend une prosternation de récitation (à faire exceptionnellement quand on arrive à certains versets du Coran).

Troisièmement, s'agissant de notre avis concernant ce tapis et d'autres produits pareils, nous disons: la charia ordonne la concentration dans la prière. Elle a établi des dispositions claires pour celui qui se trompe dans sa prière. Quand il se distrait au point de ne plus savoir le nombre de rakaa qu'il a priés, il retient le minimum et procède à une prosternation avant le salut final. On lui recommande de solliciter la protection divine contre Satan et de souffler à sa droite dès qu'il sent que Satan le tente pour le détourner de sa prière.

Nous pensons que l'usage de l'appareil est permis et utile à celui qui est en butte à des obsessions inévitables, par exemple, et à l'oubli, si son usage leur évite la peine, leur profite, répond à leurs attentes et leur permet de se concentrer. En situation ordinaire et au cas où l'on en éprouve pas un besoin particulier, nous ne pensons pas que son usage soit nécessaire. Cela peut même relever d'une exagération superflue et des innovations que les gens introduisent dans leur pratique cultuelle et qui risque de faire perdre l'objectif essentiel, à savoir la concentration, l'humilité dans la prière. En effet, on voit le prieur emporté par des pensées et obsessions à cause de cet appareil qui calcule pour lui sa prière!!



Allah le sait mieux.